



BROCANTE DU 1ER MAI

Demande d'emplacement

Informations personnelles :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

N° téléphone :

Courriel :

N° Carte d'identité ou Passeport :

Date de délivrance :

Souhaite : 6 mètres linéaires maximum

- Réserver un emplacement* de :

☐ 3 mètres pour la somme de €.

☐ 4 mètres pour la somme de €.

☐ 5 mètres pour la somme de €.

☐ 6 mètres pour la somme de €.

**Voir tarif du mètre linéaire sur la page des conditions générales*

- Réserver un emplacement devant mon domicile (riverain*) de mètres
pour la somme de €.

**l'adresse doit correspondre à celle indiquée ci-dessus ainsi qu'au justificatif de domicile*

- Réserver un emplacement où votre véhicule sera stationné derrière le stand* (professionnel)
de mètres pour la somme de €.

**Le véhicule doit correspondre à la taille du stand.*



BROCANTE DU 1ER MAI

Demande d'emplacement

Je déclare sur l'honneur (PARTICULIERS) :

- Ne pas être commerçante ;
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce) ;
- Ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature dans l'année (Article R 321-9 du Code Pénal)

Je déclare sur l'honneur (PROFESSIONNELS) :

N° de registre du commerce / des métiers :

- Etre soumis au régime de l'article L.310-2 du Code de Commerce
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal)

La clôture des inscriptions aura lieu le 1er avril 2026 (sous réserve de place disponible)

Le règlement doit être fourni en même temps que la réservation afin que celle-ci soit effective.

Vous pouvez régler :

- **Par chèque (à l'ordre du Trésor Public)**
- **En espèce (règlement auprès de la responsable du Domaine Public, Madame DANDONNEAU Raphaëlle)**

Le document est à renvoyer à : Mairie de Dolus d'Oléron – Place Simone Veil – 17550 DOLUS D'OLÉRON ou par mail : domainepublic@dolusoleron.fr

Fait à

, le / / 2026

Signature :



BROCANTE DU 1ER MAI

Conditions générales

Tarification et emplacement :

Le mètre linéaire est **à 4 € pour 1 mètre linéaire** (selon les tarifs municipaux en vigueur)

Les placiers vous accompagneront à l'emplacement qui vous sera attribué en amont et ce sans aucune contestation de votre part. Merci de respecter nos bénévoles.

Seuls les riverains qui ont réservé un stand devant chez eux (justificatif de domicile à nous fournir) auront une place attitrée, cependant il ne doit y avoir aucun véhicule devant chez eux (organisation la veille).

Mise en place :

Veuillez prévoir tables et chaises car nous ne fournissons pas de matériel.

Les objets exposés restent sous votre responsabilité.

Chaque participant s'engage à nettoyer sa place. Les objets qui resteront invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur site.

On vous communiquera par mail la zone où vous devrez vous rendre ainsi qu'un numéro d'emplacement. Ce papier sera à avoir avec vous afin de rentrer sur la brocante.

Une fois à votre emplacement, votre véhicule doit être enlevé le plus rapidement possible afin de faciliter la circulation des autres brocanteurs (**mise en place de votre stand une fois que le véhicule est enlevé**).

Annulation / remboursement :

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure :

- Annulation préfectorale
- Catastrophe climatique
- Autre

Tout exposants absents après 8h30, ne seront pas remboursés et leurs places seront éventuellement distribuées à d'autres participants

Horaires :

Ouverture au Public :	De 8h00 à 18h00
Déballage des exposants :	De 5h00 à 7h30 (diffère selon l'emplacement)
Remballage des exposants :	De 18h00 à 20h00

Restauration :

Des foodtrucks seront placés place Simone Veil ainsi que place Bazerbes.